

# Master Administration publique

## PARCOURS **AUDIT INTERNE DES COLLECTIVITES PUBLIQUES**

En partenariat avec la Conférence des inspecteurs et auditeurs territoriaux (Ciat)

### Présentation de la formation

Le master Administration public, parcours Audit interne des collectivités publiques est un **master de l'Institut d'études politiques de Fontainebleau** délivré en deux ans, conçu dans le cadre d'un partenariat avec la Conférences des inspecteurs et auditeurs territoriaux (CIAT)

L'audit et le contrôle interne des **collectivités publiques** (collectivités territoriales, services de l'Etat, opérateurs de l'Etat ou des collectivités territoriales) constituent deux outils à la fois distincts et complémentaires, l'un et l'autre en plein développement dans les collectivités publiques.

Le **contrôle interne** comprend l'ensemble des dispositifs, formalisés et permanents, décidés par chaque administration pour gérer ses risques et définir ses mesures de contrôle. Il vise, d'une part, à identifier et à évaluer les risques liés à la réalisation des objectifs des politiques publiques relevant de la collectivité publique et de son administration et, d'autre part, à mettre sous contrôle ces risques, à travers la mise en œuvre d'actions relevant d'agents publics de tout niveau. Or, les risques tendent à se multiplier, d'où le développement de la demande de professionnels spécialisés. Il en va de même pour l'audit qui complète le contrôle.

L'**audit interne** est en effet une activité exercée de manière indépendante et objective qui donne à chaque décideur une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour l'améliorer. L'audit interne s'assure ainsi que les dispositifs de contrôle interne sont efficaces et proportionnés aux risques.

Ainsi, l'Etat comme les collectivités territoriales se dotent autant par choix que par nécessité d'une politique et d'outils de contrôle et d'audits internes, fondés sur une analyse des risques portant notamment sur les fonctions transversales telles les ressources humaines, le budget, la comptabilité, les systèmes d'information, les achats publics et l'immobilier.

Dès lors, **la formation porte à la fois sur l'analyse des risques** (identifier, évaluer, hiérarchiser et cartographier les risques susceptibles de porter atteinte à la réalisation des objectifs des politiques publiques) **et la connaissance de l'administration publique territoriale** au sein desquels ils s'actualisent.

#### Domaine :

Droit - Économie - Gestion

#### UFR :

Institut d'études politiques(IEP)

#### Type de diplôme :

Master, bac + 5

#### Niveau de recrutement :

Bac + 3 (dérogations possibles selon expérience)

#### Lieu d'enseignement :

Campus de Fontainebleau

#### Durée des études :

3 ans

#### Accessible en :

Formation initiale,  
Formation continue  
Formation en alternance (apprentissage)

#### Type d'enseignement :

Présentiel sauf exception

#### Scolarité :

Institut d'Études Politiques  
de Fontainebleau  
10 rue du Docteur Clément-Matry  
77300 Fontainebleau  
licences.iep@u-pec.fr

#### Responsable

#### pédagogique :

Vincent de Briant  
debriant@u-pec.fr

# Master Administration publique

## PARCOURS **AUDIT INTERNE DES COLLECTIVITES PUBLIQUES**

En partenariat avec la Conférence des inspecteurs et auditeurs territoriaux (Ciat)

### ■ Compétences visées

- Connaissance de l'administration territoriale de l'Etat et des collectivités territoriales.
- Analyse des risques associés à la mise en œuvre des politiques publiques ou au fonctionnement des services publics territorialisés (communes, groupements, départements, régions, services déconcentrés, opérateurs de l'Etat ou des collectivités territoriales...).
- Travail en équipe d'auditeur interne ou de conduire un audit interne.
- Mise en place des procédures de contrôle interne dans les fonctions supports des collectivités publiques ou de leurs opérateurs.

### ■ Environnement de recherche

- Les métiers du contrôle ou de l'audit interne : Contrôleur interne/Inspecteur interne, Auditeur interne, Membre d'une équipe de contrôle, d'inspection ou d'audit interne, Chargé de mission contrôle interne ou audit, Chef de projet contrôle interne ou audit.
- Les diplômés du master peuvent aussi choisir de rejoindre le secteur privé dans un cabinet d'audit ou de conseil spécialisé dans le secteur public.
- Ils peuvent encore décider d'intégrer le service public par concours ou par contrat pour exercer leurs compétences dans les fonctions supports des collectivités publiques (Finances, RH, achats...), où ils pourront contribuer au développement de la fonction de contrôle ou d'audit.
- Ils peuvent enfin choisir de poursuivre des études doctorales dans ce domaine (en droit, économie ou gestion).

### ■ Organisation de la formation

- Une formation qui articule sur deux ans, formation générale et formation spécialisée.
- Une pédagogie fondée sur l'alternance, d'une part entre période de présence à l'université (cours, travaux dirigés) et stages sur le terrain, et d'autre part entre interventions d'enseignants-chercheurs universitaires et professionnels du contrôle interne et de l'audit.
- Un partenariat avec la conférence des inspecteurs et auditeurs territoriaux : <https://www.laciat.com/>

### ■ Organisation de la formation

- La formation se déroule sur deux années (M1 et M2). Ses enseignements sont structurés autour d'un **tronc commun** dispensant les connaissances fondamentales du Master et d'un **parcours spécialisé sur l'audit interne**.
- Ses principaux enseignements sont en **M1** : il s'agit de : Maîtrise de la gestion publique ; Maîtriser les risques, Mettre en place un système de contrôle interne ; Gérer les risques majeurs ; Intégrer la fonction publique ; Controverses contemporaines... La formation en M1 comprend en outre **un stage** obligatoire de 4 à 6 mois au second semestre.
- En **M2**, les enseignements ont : Gestion des territoires et développement local ; Administration publique et gestion locale, Exercer l'audit interne ; Comprendre la méthodologie de l'audit interne ; Nouvelles problématiques de l'audit interne ; Nouveaux enjeux du politique. La formation en M2 comprend également **deux stages** obligatoires (de 2 à 3 mois, au premier semestre et de 4 à 6 mois, en fin d'études).

### ■ Modalités d'admission en formation initiale

- Chaque promotion est limitée à **20 élèves** au maximum en M1 et 20 en M2.
- **En formation initiale** : admission sur dossier (lettre de motivation et bulletin de notes de licence), et un entretien oral destiné à préciser les motivations du candidat ou de la candidate.
- **En formation continue** : candidatures à déposer auprès du responsable pédagogique (CV, lettre de motivation), et en cas d'accord après entretien oral, établissement d'un contrat pédagogique.

### ■ Candidature

- Voir le site de l'institut : <https://iep-fontainebleau.u-pec.fr>
- Pour tous **renseignements** : Zekiye Kurkçu, [zekiye.kurkcu@u-pec.fr](mailto:zekiye.kurkcu@u-pec.fr)